

## Martinet noir

## Face à la crise du logement

Migrateur transsaharien, le martinet noir est de retour dans nos villes et villages depuis avril. Il a beau voler à 216 km/h, il ne trouve pas toujours où nicher.

## QUESTIONS DE NATURE

Entretien avec Alexis Révillon et Cécile Déroit  
www.bourgogne-nature.fr

**A**lexis Révillon est animateur et chargé d'études naturalistes à l'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire. Cécile Déroit est ornithologue à la Société d'histoire naturelle d'Autun.

■ **Le martinet noir passe-t-il vraiment toute sa vie dans les airs ?** Ses longues ailes fines et ses très courtes pattes le prédestinent à une vie aérienne quasi exclusive. C'est un véritable virtuose du vol qui peut atteindre 216 km/h lors de ses poursuites effrénées. Il est courant de les observer en bande, effectuant des rondes aériennes composées de virages et de virvoltes acrobatiques et ponctuées de cris stridents. Cet oiseau est, en revanche, très peu à son aise au sol, d'où il peine à s'envoler. Il ne s'y pose par conséquent jamais, sauf accident. Une fois sorti du nid, le jeune martinet ne posera pratiquement plus une patte sur une surface solide avant d'avoir l'âge de se reproduire, vers 3 ans. Cela l'oblige à dormir la nuit dans les hautes masses d'air, jusqu'à parfois 3.000 m d'altitude.

■ **Où fait-il son nid ?** Entendre et observer une bande de martinets en vol est aisé pour qui sait reconnaître ses cris et sa silhouette caractéristique. Il est beaucoup plus difficile de découvrir où ils nichent. En effet, ils utilisent des cavités qui sont pour la plupart à plus de 5 m de haut. Il s'agit en général d'une anfractuosité. Une fissure, un interstice de seulement 5-6 cm sur une façade de bâtiment, sous un toit ou une tuile peut lui convenir. Comme



il se reproduit en colonie, un même bâtiment peut accueillir plusieurs couples, voire plusieurs dizaines. Les grands bâtiments tels que les églises sont souvent privilégiés. Le nid est constitué d'éléments fins et légers capturés en vol qui sont ensuite mélangés à la salive de l'oiseau et assemblés pour former une coupole. Le couple fidèle à la même cavité d'année en année pond entre deux et trois œufs. Les parents nourrissent les jeunes jusqu'à quarante fois par jour, ce

qui représente vingt mille proies capturées quotidiennement. Les jeunes sont élevés pendant quarante-deux jours avant de prendre leur envol.

■ **Pourquoi manque-t-il de cavités favorables ?** Les hauts bâtiments anciens favorables à l'accueil d'une colonie sont en général peu nombreux dans une commune. Il suffit que ces bâtiments soient rénovés et que les cavités soient obstruées pour que colonies entières disparaissent. Par ailleurs, les nouvelles constructions

hermétiques ne permettent pas de leur offrir le gîte. Il est donc essentiel pour la sauvegarde de cette espèce protégée et menacée de recenser ses colonies et de lui proposer des solutions alternatives en cas de travaux. Par exemple, des nichoirs, qu'il adopte volontiers, peuvent être installés sur des façades. ■

➔ **Contributions.** Cette rubrique est coordonnée par Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne-Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. L'illustration est de Gilles Macagno.

## NATUREXPRESS

## Le mot des experts

**Que faire en présence d'un jeune martinet tombé du nid ?** Les jeunes martinets ont la fâcheuse tendance de sortir du nid avant d'être en capacité de voler.

Il n'est donc pas rare d'en retrouver au pied des bâtiments en été. La plupart du temps, les nids sont bien trop hauts pour les y replacer. Dans ce cas, la seule chose à faire pour leur laisser une chance de prendre leur envol est d'appeler le centre de soin pour la faune sauvage le plus proche de chez vous. ■



ALEXIS RÉVILLON.



CÉCILE DÉROIT.

## En savoir plus

**Recensement.** Pour aider *Bourgogne-Nature* à recenser le martinet noir en Bourgogne, rendez-vous sur [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) qui consacre une page à l'enquête en cours. Pour plus d'informations et de conseils sur l'espèce et sur son accueil, une fiche technique est consultable dans la rubrique SOS Nature sur la partie Oiseaux du site.

## Promenade

**Sur le sentier des biques.** Des pelouses calcaires, des moutons, des orchidées, une forêt et les magnifiques paysages de l'arrière côté de Beaune sont à découvrir, dimanche 19 juin, de 9 h à 17 h 30, en cheminant au rythme des ânes bâtés sur le sentier des biques, depuis Bouze-lès-Beaune (Côte-d'Or). Cette randonnée de 8 à 12 km est d'un niveau facile à moyen pour les jeunes enfants. Le pique-nique, tiré du sac, sera porté par les ânes. Le nombre de place est limité. Inscriptions au 03.80.79.25.99 ou sur [contact@centrebουργogne.fr](mailto:contact@centrebουργogne.fr). ■

## AU SOMMAIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE



## Questions de Nature

**Nostalgie.** Les personnes de plus de 60 ans se souviennent certainement des nuits d'été de leur enfance où l'observation des vers luisants était une activité courante. Malheureusement, ces pratiques se font aujourd'hui beaucoup plus rares. ■

PAS SI BÊTE ■  
Rendez-vous avec nos amies les bêtes

Dans cette rubrique, retrouvez les conseils et les bonnes attitudes à adopter avec les chats et les chiens. Et les propositions d'adoption avec tous les refuges de la Nièvre. ■



TRADITIONS. À préserver. PHOTO LAURE BRUNET

## Causons patouais

**Patrimoine.** Tous les mois, retrouvez une page entière rédigée en patois du Morvan. Avec un reportage sur ceux qui font perdurer les dialectes du massif. Et, pour ceux qui n'ont pas de dictionnaire sous la main, la traduction sera mise en ligne. ■